

Introduction

L'idée de départ de cette demande de soutien à une équipe en émergence est simple : comment peut-on documenter le lien entre le pluralisme, comme condition de vie des espaces démocratiques, et la radicalisation, que l'on conçoit généralement comme une mise à risque des espaces démocratiques en raison des positions extrémistes de certains acteurs? Dans quelle mesure la contrainte du pluralisme, c'est-à-dire l'idée qu'on ne peut échapper à ce cadre de vie dans les sociétés occidentales, peut-elle nous aider à comprendre la montée des intolérances ou les postures de repli de certains groupes ? Pour un chercheur en sciences sociales, ces deux questions en appellent une troisième, plus épistémologique cette fois : où poser le regard ? Quels sites observer, quels acteurs suivre pour comprendre la façon dont se tisse le lien entre pluralisme du contexte de vie et radicalisation des opinions et des représentations, que l'on parle des minoritaires ou que l'on écoute les majoritaires ? Qui sont finalement les porteurs de la radicalisation dans les sociétés où la visibilité des marqueurs religieux de certaines minorités déchaîne les passions ?

PLURADICAL est une équipe constituée jusqu'ici informellement autour de la CRC en étude du pluralisme religieux (Amiriaux) au CEETUM et qui a rassemblé Brodeur, Milot, Saris et des étudiants au cours de séminaires de travail (5 en 2009) et de deux écoles d'été (CERIUM, été 2009, été 2010).

1. Valeur ajoutée de la subvention de programmation (10 points).

Ce lien que nous proposons de faire entre pluralisme et radicalisation n'est pas évident à comprendre. L'articulation est pourtant souvent posée sans même être analysée, toujours dans le même sens : ce sont les minorités qui se radicalisent. Il nous semble pourtant que les choses ne sont pas si simples. Qu'il faut sortir l'analyse de ce qui est labellisé comme radical (le repli communautaire, les codes vestimentaires, les demandes spécifiques de reconnaissance) à la fois de l'idée qu'il ne s'agit que de phénomènes extraordinaires, et de l'idée qu'ils ne concernent que les autres. C'est donc dans un contexte d'hypermédiatisation des principaux objets de leurs travaux, que les quatre professeurs impliqués dans cette demande proposent de constituer une équipe destinée à engager des recherches empiriques inédites et à conceptualiser ce qui leur semble constituer un impensé de la réflexion sur le vivre ensemble en contexte pluraliste.

PLURADICAL propose d'engager les compétences spécifiques et complémentaires de quatre chercheurs principaux et de quatre collaborateurs dans l'élaboration d'un programme de recherche autour de la problématique de l'articulation entre pluralisme et radicalisation en contexte minoritaire. Plus précisément, il s'agira d'analyser cette articulation à partir de la situation de deux groupes minoritaires, d'une part les juifs (groupe confessionnel minoritaire historiquement le plus anciennement installé au Québec), de l'autre les musulmans (groupe confessionnel minoritaire issu d'une immigration récente et dont la croissance démographique est la plus dynamique au Québec). Le pluralisme est ici conçu non plus seulement comme horizon normatif ou comme projet politique, mais comme condition de vie. La radicalisation est quant à elle lue comme relation, comme processus ordinaire, et non, comme c'est souvent le cas, comme résultat extraordinaire d'une intégration ratée. La valeur ajoutée de l'équipe rassemblée autour d'une telle problématique relève, premièrement de la perspective multidisciplinaire et interdisciplinaire du projet, deuxièmement du caractère inédit de la mise en relation des deux notions de pluralisme et de radicalisation, troisièmement de l'orientation ethnographique d'une partie du travail empirique que l'équipe envisage de mettre en place, en lien avec plusieurs niveaux d'analyse.

1. Sur un premier plan, et c'est là tout l'intérêt de la constitution de l'équipe de recherche, une réelle multidisciplinarité s'impose. Les phénomènes de radicalisation, qu'on les inscrive dans une réflexion sur les conditions de possibilité de la démocratie ou qu'on les rattache à des dynamiques de socialisation propres à certaines communautés de croyance, nous semblent avant tout se définir par leur multi dimensionnalité. Ils croisent des niveaux institutionnels, juridiques, historiques, médiatiques mais aussi microsociologiques qui s'imposent comme autant d'échelles d'analyse inexplorées et surtout jamais jusque là mises en relation. Valérie Amiriaux, Micheline Milot, Anne Saris et Patrice Brodeur sont tous les quatre des chercheurs expérimentés dans l'étude des minorités religieuses et sont membres du Centre

d'Études Ethniques des Universités Montréalaises (CÉETUM) qui leur offre une structure dynamique d'accueil et d'échanges, notamment au sein de l'axe Pluralité religieuse. Chacun à partir d'études de cas distinctes est parvenu au constat suivant : la réalité de l'expérience du vivre ensemble (l'épreuve du pluralisme) ne garantit pas en soi le développement d'attitudes de tolérance vis-à-vis de l'autre minoritaire, et vice et versa. Plus encore, dans certaines conditions, le partage d'espaces de vie communs semble contribuer au développement de relations d'hostilité voire de haine de l'autre. Les postures de rejets réciproques entre groupes majoritaires et minoritaires se multiplient donc, s'exprimant par des voies variées. Le spectre de ces attitudes négatives, qui va du désaveu informel à des manifestations plus explicites de rejet, se retrouve dans le durcissement de certaines décisions juridiques, dans les prises de positions virulentes de certains leaders politiques, religieux ou de leaders d'opinion laïcs notamment relayées par voie de presse. Ce diagnostic commun, transversal à leurs différents terrains, les conduit à proposer un cadre de réflexion scientifique rigoureux, permettant à la fois de construire une conceptualisation théorique à l'intersection de leurs disciplines et d'élaborer des stratégies de recherche originales pour développer cette problématique.

2. Cette proposition part du constat de l'insuffisance et de la partialité des travaux qui ont pu aborder la question de la radicalisation des minorités religieuses en contexte pluraliste, problématique pourtant au cœur de l'actualité des sociétés occidentales et du rapport entre groupe majoritaires et minorités religieuses. Cette insatisfaction vis-à-vis des recherches existantes pointe essentiellement deux aspects. Tout d'abord, le fait que le pluralisme reste majoritairement conçu et analysé dans sa dimension normative, qu'elle s'incarne dans des dispositifs juridiques (la reconnaissance des droits) ou dans des choix politiques institutionnalisés (le multiculturalisme, l'interculturalisme, le républicanisme). Le lien entre pluralisme et radicalisation nous semble devoir être exploré de façon plus minutieuse à différents niveaux. Pour l'équipe, le pluralisme, en particulier culturel et religieux, doit être étudié dans sa dimension concrète : il s'agit d'une épreuve que les individus vivent quotidiennement sans l'avoir choisie. Ensuite, la radicalisation des minorités religieuses, musulmanes ou juives, est généralement analysée comme réaction pathologique de la part de populations insuffisamment intégrées par effet de leurs postures croyantes. La radicalisation, diagnostiquée sur la base d'indicateurs comme les codes vestimentaires ou des revendications liées aux rites, semble donc constituer l'unique forme de socialisation possible pour certains groupes religieux considérés comme orthodoxes. L'équipe souhaite développer une alternative à une discussion jusqu'ici monopolisée par les perspectives sécuritaires ou par les limites à imposer à un pluralisme menaçant. À l'inverse de celles-ci, ce projet part d'une conception de la radicalisation comme relation plutôt que comme rupture ou réaction.

3. La mobilisation de l'ethnographie combinée avec une analyse des discours (publics et médiatiques) est le point méthodologique le plus innovant de cette programmation. Cette technique de recueil de données, qui se définit comme une observation prolongée des milieux étudiés, s'avère particulièrement sous-utilisée dans l'analyse des phénomènes de radicalisation au Québec, notamment en lien avec les contraintes éthiques qui encadrent la définition des conditions d'enquête. Or, faire le lien entre pluralisme et radicalisation impose de pouvoir faire varier les échelles d'observation afin de restituer au plus près les mécanismes qui le constituent.

Cette proposition, dont les terrains de recherche sont au Québec, mobilisera donc cinq niveaux d'analyse : micro, à partir d'une approche ethnographique de terrains variés ; institutionnel autour des questions de laïcité ; juridique à l'appui d'une lecture des décisions des juges ; théologico-historique à partir d'une lecture des positionnements des autorités religieuses des minorités à l'étude ; médiatique pour envisager la façon dont le discours de la presse notamment influence discours et pratiques des acteurs faisant l'épreuve du pluralisme. Introduire l'ethnographie est impératif si l'on prend au sérieux le projet d'analyse de la radicalisation comme un phénomène ordinaire qui se construit dans des interactions routinières de la vie quotidienne, à l'échelle du voisinage, du partage des espaces publics les plus communs (parcs de jeux, trottoirs). Cette programmation de recherche présente un potentiel inexploité, dont l'intérêt politique nous semble prioritaire au vu de l'omniprésence de la notion de radicalisation dans les discours publics sur les minorités religieuses et du besoin de connaissance pour une meilleure

intervention politique. La mise en place d'une équipe de recherche qui s'y intéresse de façon systématique sur le long terme n'en est que plus justifiée.

2. Qualité du plan de développement (20 points).

Le fonctionnement de l'équipe (4 chercheurs principaux et 4 collaborateurs) repose sur une coordination de qualité. Cette coordination centralisée des activités de l'équipe de recherche sera la charge d'un(e) étudiant(e) au doctorat (le cas échéant d'un post doctorat) avec la responsable de la programmation. Toutes les activités logistiques associées au développement de la programmation de recherche seront de la responsabilité du coordonnateur, qui ne sera pas nécessairement la même personne chaque année.

En plus de l'étudiant coordonnateur, il est prévu que quatre étudiants au doctorat ou en stage postdoctoral s'intègrent à l'équipe en tant qu'étudiants rémunérés à raison de deux étudiants par année (2^{ème} cycle et doctorat), en plus des étudiants dirigés par les membres de l'équipe qui pourront aussi réaliser une partie de leurs recherches dans le cadre de cette programmation. Ces étudiants seront tenus de participer aux réunions périodiques et aux rencontres scientifiques organisées pendant l'année de leur association à l'équipe. Le groupe se complétera de la participation de deux étudiants en doctorat ou en post doctorat ayant reçu des compléments de bourse par la programmation de recherche pour des travaux ponctuels à réaliser pour l'équipe. Ils seront également invités à participer de façon régulière aux activités de la programmation. Les statuts d'étudiant rémunéré et de boursier ne sont pas incompatibles et les deux rôles peuvent être accomplis par un même étudiant, ce qui fera en sorte que l'on comptera toujours avec un minimum de deux étudiants participant aux activités de la programmation, auxquels on ajoutera des étudiants invités qui bénéficient pas de la programmation mais dont les thématiques de recherche sont pertinentes ou simplement s'intéressent à ces thématiques, mais ne dépassant jamais les dix étudiants en salle, afin de garantir les meilleures conditions pour la discussion.

Trois types d'activités seront au cœur des initiatives de l'équipe de recherche. Le manque d'espace informel de discussion entre collègues est une rengaine bien connue des milieux de la recherche. L'équipe tiendra donc (i) des rencontres mensuelles, à des fins de coordination, d'affinement des méthodes d'investigation, d'encadrement des étudiants et de discussion. Ces rencontres que nous proposons d'appeler « les cuisines de la recherche » auront pour premier objectif de s'assurer que l'information circule auprès de tous les participants à la programmation. Maintenir la dynamique de l'équipe par des échanges réguliers reste l'horizon principal de ces rencontres. Les membres de l'équipe (chercheurs et collaborateurs) se connaissent, connaissent les travaux des uns et des autres, mais il est essentiel que l'équipe se structure intellectuellement de manière à pouvoir préparer efficacement des demandes de financement ultérieures. Chaque année, une dizaine de rencontres de ce type auront lieu, d'une durée de deux heures.

On veillera aussi à tenir à l'agenda (ii) deux rencontres de type séminaire (d'une journée chacune) qui permettront d'inviter des collaborateurs externes à l'équipe à participer à l'avancement de la problématique. Les séminaires se dérouleront pendant toute la journée, le matin les conférenciers donneront des présentations du type « magistrale » (ouvertes à un public plus large, par exemple aux autres membres du CÉETUM). Dans l'après-midi, les conférenciers et l'équipe de recherche discuteront à huis clos des présentations du matin pour renforcer le noyau commun de la problématique de PLURADICAL, en essayant de soulever des points clés pour comprendre les recherches et en proposant des lectures des problèmes de recherche depuis la perspective adoptée dans la programmation.

Enfin, (iii) des réunions d'auto-formation d'étudiants seront mises en place par le/la coordonnateur/trice à l'attention des étudiants qui participent à la programmation de recherche PLURADICAL, avec le soutien de la responsable de l'équipe et des autres membres le cas échéant. Il s'agira de former les étudiants à différentes méthodes d'enquête, aux banques de données nécessaires à leur participation à la programmation (banques de données juridiques, de presse) à l'utilisation de certains logiciels (Endnote, SPSS, ATLAS pour les analyses de discours). Les espaces de discussion hors encadrement par le directeur de mémoire font globalement défaut. Pourtant, ils répondraient à un besoin exprimé par certains de nos étudiants. Les thèmes sont là encore des classiques de la recherche universitaire (enjeux

théoriques, formulation de problématique, lectures réciproques des travaux en cours, partage des connaissances). L'idée reste que les étudiants se saisissent de cette opportunité d'institutionnaliser un forum de discussion qui leur soit réservé. On réalisera au moins cinq réunions d'étudiants par année.

Finalement, certains outils de travail contribueront au développement des activités de l'équipe de recherche et seront d'utilisation commune aux chercheurs, collaborateurs et aux étudiants : le journal de bord des activités de la programmation, la base commune de données bibliographiques en format EndNote (qui intègre aussi des fiches de lecture et des classements à partir de mots-clés) et des petites notes de recherche thématiques (type capsule) destinées à être publiées sur le site web de la chaire que Amiriaux dirige et qui est déjà en fonction. Ils seront la première diffusion de résultats concrets du travail systématique de l'équipe de recherche.

Au final, le choix de rassembler des spécialistes reconnus des liens entre religion et politique, des juristes et des chercheurs engagés dans des recherches empiriques, plaide pour un format de collaboration qui permette de favoriser des échanges intensifs et de mettre en pratique une interdisciplinarité trop souvent confinée au virtuel. Au-delà de la fécondité heuristique de la conceptualisation et du croisement de regards issus de différentes disciplines des 8 personnes de cette équipe (droit, sociologie, philosophie, anthropologie, science politique, histoire, théologie), trois facteurs peuvent expliquer plus spécifiquement le développement actuel de notre réflexion sur ce sujet. Premièrement, le constat de la centralité du terme « radical » (sous ses multiples combinaisons : radicalisation, radicaux, radicalité) dans les discours de politiques publiques (que ce soit dans le champ de la sécurité, de l'éducation, de l'immigration, de l'intégration) pour désigner les trajectoires de socialisation de quelques minorités religieuses, à partir du constat de l'inadéquation présumée de certaines pratiques (au regard d'une « normalité » dont nous discuterons) et de leur survie dans des contextes démocratiques libéraux. Deuxièmement, l'émergence de dynamiques conduisant à des postures de rupture (dénonciation, isolement de type sectaire, repli communautaire, passage à la violence) nous est apparue comme une observation pertinente dans le contexte québécois et canadien. Troisièmement, l'effervescence médiatique autour de signes religieux portés dans les institutions publiques renvoie à une conception du pluralisme comme un état de fait (une simple pluralité constatée) plus que comme une condition de vie ayant des effets sur la vie des individus en société. Il importe de dépasser cette position, afin de favoriser la mise en œuvre d'une réflexion plus globale sur les effets à plus long terme de ces débats sur les représentations sociales et sur la capacité à vivre ensemble. La programmation de cette équipe propose donc simultanément une réflexion analytique théorique et la restitution de scénarios concrets significatifs dans les espaces retenus.

3. La qualité scientifique de la programmation à développer (30 points).

Voilà une vingtaine d'années que les chercheurs en sciences sociales s'intéressent aux processus de radicalisation et à la montée de l'extrémisme religieux dans les contextes occidentaux, plus intensément sur les populations musulmanes depuis 2001. Un point d'articulation entre pluralisme et radicalisation continue pourtant d'être délaissé. L'écart est ainsi considérable entre la sophistication des savoirs qui s'est développée pour comprendre la radicalisation comme aboutissement pathologique de trajectoires de socialisation de minorités religieuses en Europe et au Canada, et l'ignorance quasiment complète qui entoure, dans ces mêmes contextes, ce qui constitue la radicalisation si on la considère cette fois comme un microphénomène susceptible d'intervenir au quotidien dans le cours des interactions ordinaires entre individus étrangers les uns aux autres. Pour mieux saisir la façon dont nos concitoyens font l'expérience du pluralisme dans leur quotidien, il est impératif de mettre de côté, provisoirement s'entend, les grands principes et les discours généraux pour nous concentrer davantage sur les pratiques in situ. L'hypothèse principale qui sous-tend cette proposition consiste à dire que la radicalisation ne peut être restreinte à sa dimension exclusivement pathologique, mais doit aussi être lue comme un cadre plus général et ordinaire de compréhension des modalités que déploient des individus qui partagent un territoire commun en contexte pluraliste lorsqu'ils sont exposés à l'altérité et aux différences dans les échanges quotidiens. Ce déplacement du regard est important car il permet tout d'abord de s'attarder sur des routines sociales silencieuses à la faveur desquelles émergent des sentiments contrastés (la haine, l'amour, le mépris) qui peuvent ensuite donner lieu à des manifestations de rejet, provoquer l'isolement et affecter plus fortement

le cours de la vie sociale. Lorsqu'ils dégèrent en hostilité plus explicite contre ceux qui incarnent la différence par exemple. Il paraît donc essentiel de parvenir à trouver un rempart aux discussions sans fin sur la valeur de la réalité multiculturelle (est-ce un bien ou un mal ?), sur les artifices d'une opposition stérile entre menaces de la radicalisation et de l'extrémisme versus idéaux de justice et d'égalité.

Une brève revue de la littérature

Le pluralisme, ou plutôt les pluralismes (Beckford, 2003 ; Marty, 2007), sont de fait au cœur de la réflexion sur la cohésion sociale des démocraties libérales. Parmi ceux-ci, le pluralisme culturel apparaît comme le véritable point nodal de la plupart des réflexions (Weinstock, 1993). Celles-ci se déploient sous l'angle du développement des outils juridiques de la régulation de la diversité (Kymlicka, 2007 ; Modood, 2007), sous celui de l'évolution des principes sur lesquels se sont construits les dispositifs politiques des différentes traditions nationales (Silj, 2010 ; Weinstock, 2009 ; McClure, 1992 ; Taylor, 1994 ; Kymlicka, 1998 ; Philipps, A., 2007 ; Shachar). Parallèlement, depuis les années 1990 et plus significativement depuis le 11 septembre 2001, la « radicalisation » est devenue le cadre dominant de l'analyse des trajectoires de socialisation de certaines minorités religieuses, culturelles ou sectaires (Seljak & Bramadat, 2007 ; Bramadat & Wortley, 2008). Celle-ci se concentre sur les modalités d'entrée dans les mouvements radicaux (Dawson, 2010 ; Sageman, 2004), sur les causes de la radicalisation conduisant au terrorisme (TTSRL, 2008a ; NYPD, 2007), sur les politiques de déradicalisation (TTSRL, 2008b ; The Change Institut, 2008 ; National Coordinator for Counterterrorism, 2007 ; Pressman, 2006). Les enjeux de la radicalisation sont d'actualité dans différents contextes occidentaux, et la Canada ne fait pas exception (Voir présentations d'Amiraux, Bramadat et Dawson à l'atelier *Pluralisme et radicalités religieuses : perspectives théoriques et cartographie prospective des terrains potentiels*, 12ème Congrès National de Metropolis, (Amiraux, 2010)). Trop rares sont les approches compréhensives qui tentent de reconstituer les trajectoires individuelles et ordinaires de ceux qui, individuellement ont choisi de s'engager dans ces mouvements porteurs de radicalisation (Belaala, 2008 ; Maréchal, 2009). La question de la radicalisation des jeunes musulmans vivant dans des sociétés non musulmanes est au centre du regard médiatique et de l'analyse politique, en particulier depuis le 11 septembre 2001, très largement en Amérique du nord, mais surtout à partir de l'Europe. L'attention s'est, dans ce contexte précis, portée principalement sur les manifestations explicites de rejet des valeurs du contexte de vie (déclarées « occidentales », « impures »), les épreuves de déception et d'exclusion des modèles d'intégration sociale nationaux (on a alors parlé d'échec de l'intégration, du multiculturalisme, etc.), les trajectoires de socialisation « à risque » (question des réseaux islamistes, de l'impact de l'islamophobie, du transnational). Cette problématique de la radicalisation s'est trouvée soutenue par une littérature produite dans le champ de l'action publique en matière de sécurité et de défense revenant sur les dynamiques de radicalisation comme forme de socialisation à risque des jeunes musulmans en Europe constituant un problème social exigeant intervention (TTSRL, 2008a ; National Coordinator for Counterterrorism, 2007 ; Pressman, 2006). Cette littérature s'appuie globalement sur (i) une définition identifiant la radicalisation au terrorisme et la concevant comme un résultat inévitable plutôt que comme un processus social en cours de configuration ; (ii) l'association de ce phénomène à une population croyante particulière (les musulmans) ; (iii) des opérationnalisations du phénomène, par exemple autour de la création des échelles de radicalisation (Altemeyer & Hunsberger, 2004) ; (iv) des définitions de la radicalisation qui visent à trouver des mesures permettant de l'éliminer plutôt que de l'expliquer. Un volet plus scientifique existe par ailleurs, dans lequel on trouve des conceptualisations de la radicalisation à partir de trois entrées (fondamentalisme, intégrisme et extrémisme religieux) comme rendant compte de ces trajectoires déviantes du religieux. Pour certains, il existerait une racine commune des fondamentalismes au-delà des contenus religieux (Dorraj, 1999) ; pour d'autres, la compréhension des phénomènes de radicalisation est à chercher dans les messages et le contenu des religions, propices aux dérives fondamentalistes parce qu'incapables d'accepter des valeurs libérales (Swaine, 2006), notamment s'agissant de l'islam (Ben-Dor, G. & Pedahzur, A., 2003) ; pour d'autres encore, une partie de l'explication des phénomènes de radicalisation serait à chercher dans des caractéristiques psychologiques (Hunsberger, Alisant, Pratt & Pancer, 1996), mais aussi dans les rapports spécifiques des fondamentalismes avec la violence (Barkun,

2003) et notamment avec le terrorisme (Eigen, 2006). Une autre littérature de sciences sociales sur le sujet explore les trajectoires et les personnalités extrémistes (Roy, 2009) pour établir par exemple que le revivalisme religieux et les phénomènes de fondamentalisme sont fortement liés à la modernité (Milot, 1998), que le concept du fondamentalisme peut avoir une fonction performative (Antes, 2000) et regarde de manière comparée les modalités d'entrée en radicalisation (Dawson, 2010).

Notre proposition de recherche : nouvelles directions, axes et projets

Cette programmation de recherche propose, en s'éloignant de ces conceptions, une alternative pour étudier la radicalisation : il s'agira ici d'adopter une conception relationnelle du phénomène, en concevant la radicalisation comme un processus d'interaction sociale qui n'aboutit pas nécessairement et exclusivement à des manifestations violentes. La radicalisation n'est pas une condition inhérente à certains groupes minoritaires, mais bien la marque d'une relation sociale qui échoue et qui oriente les comportements vers des postures de rupture, de rejet, d'isolement, non nécessairement violents et surtout réciproques (Eid, 2007). En proposant cela, nous souhaitons inviter à travailler à une définition à plusieurs échelles qui considère le processus de l'interaction entre un moi et un autre débouchant sur le durcissement des positions, la réification des représentations, plutôt qu'à la compréhension et la tolérance. De ce point de vue, les attitudes négatives envers des pratiques d'accommodement rendent compte d'une rupture et d'un durcissement des positions, d'une mise à distance de certains acteurs sociaux. La stigmatisation, notamment par voie médiatique, des comportements de certains « porteurs de la diversité » (Thériault, 2004) comme les populations musulmanes ou les communautés orthodoxes juives révèle l'importance que les représentations de ces phénomènes recouvrent pour la population majoritaire engagée dans une réflexion autour de « ce qui nous rassemble plutôt que de ce qui nous sépare » (Bouchard & Taylor, 2008, au Québec), et préoccupée par des mises en garde relatives aux impératifs de la sécurité nationale au Canada, des attaques terroristes de source religieuse constituant une menace réelle et prochaine (Sloan, 2007). Le souhait exprimé dans plusieurs discours publics à l'effet de limiter les demandes d'accommodements basés sur des motifs religieux dans les institutions publiques au Québec se traduit par la formalisation et la diffusion d'un discrédit généralisé de la norme religieuse, de présomption de sa dangerosité pour les valeurs communes et de disqualification du croyant au regard des exigences de la participation citoyenne, lesquels sont des manifestations d'une hostilité qui grandit (Milot, 2010). Pourquoi ne pas les lire comme manifestation d'un processus de radicalisation, loin des idéaux de tolérance (Conckle, 1996 ; Golebiowska, 2004) ?

Approcher la radicalisation en contexte pluraliste à partir d'une définition complexe (à la fois en deçà et au-delà du terrorisme et du passage à la violence) s'organise dans notre programmation autour de trois axes que nous formulons ici sous forme de trois questions de travail à partir desquelles envisager le développement concret de projets spécifiques. Dans chacun de ces axes, les cinq niveaux d'analyse que nous mentionnions plus haut et qui font l'originalité de notre démarche seront présents.

1. Comment l'épreuve concrète du pluralisme contribue-t-elle à la radicalisation des représentations réciproques ?

L'approche ethnographique, qui s'intéresse aux interactions sociales concrètes telles qu'elles interviennent sur certains sites (parcs de jeux publics, trottoirs), sera particulièrement privilégiée ici comme méthode de travail. Buckser (2005) explique comment la méthode ethnographique qu'il a adoptée lors de son étude chez les juifs hassidiques au Danemark peut permettre de montrer la complexité des fondamentalismes modernes. Gell a, par la même approche, étudié les relations d'amour et les mariages des Sikhs en Grande-Bretagne (Gell, 1993); d'autres ont analysé l'impact de la tolérance sur les formes de la socialisation (Godwin et al., 2004). Il s'agit dans cet axe d'étudier la façon dont l'expérience d'une coexistence concrète avec d'autres confessions agit comme une « contrainte de radicalisation », c'est-à-dire impulse des « occasions de se radicaliser ». On voit ici se dessiner le contrepoint des classiques dialogues interreligieux par exemple, perçus comme moments de reconnaissance et de présentation de soi, les difficultés d'affirmation de soi comme sujet croyant telles qu'elles sont éprouvées dans un monde sécularisé (Lamine, 2004 ; 2005). Des concepts comme celui de « footing » (Goffman, 1981) qui fait

référence à la façon dont celui qui parle construit une représentation de soi dans le discours et modifie ses perspectives en contrastant constamment sa représentation de soi avec celle de l'autre, ou encore la notion de « feelings » chez Geertz (1976), feront partie du cadre théorique. La très grande expérience de Meintel en anthropologie sur les terrains québécois de la diversité religieuse (2009, 2011) sera précieuse dans la mise en place d'un premier terrain de recherche. L'ethnographie n'est pas coûteuse en technologies mais requiert une formation solide, une très bonne connaissance de la littérature, des techniques d'observation et d'interprétation des données observées. Les postes budgétaires alloués aux étudiants (2^{ème} et 3^{ème} cycles) permettront de réaliser cette formation des étudiants de manière à pouvoir réaliser une enquête exploratoire préliminaire à des fins de formation des étudiants.

Projets :

Demande de financement d'un atelier au concours CRSH novembre 2012 sur le thème : Éthique et ethnographie. Pour un bilan des études empiriques sur le pluralisme au Québec (Amiriaux, Saris).

Mise en place d'un dispositif exploratoire d'enquête sur deux sites publics (aires publiques de jeux) dans des quartiers abritant les deux groupes ciblés à des fins d'initiation et de formation des étudiants (Amiriaux, Brodeur, Meintel, Milot).

2. Comment les politiques étatiques de régulation du pluralisme et les logiques de pluralisation et de sectorisation religieuse (Côté, 2003) contribuent-elles au façonnement du scénario de la radicalisation ?

On sait que les processus de construction de la nation, les cadres institutionnels des droits minoritaires, la nature des doctrines sécularistes et des processus démocratiques (Alam 2007) influencent les façons dont l'État contribue autant à bureaucratiser et essentialiser les styles de vie des individus (Antoun, 2006), à soutenir par exemple des « religions modérées » (Azmi & Shamsul, 2006). Le concept de laïcité, simultanément idéalisé, politisé et mis en pratique, apparaît comme essentiel à la compréhension des tensions existantes entre un État qui essaie de se légitimer comme ne privilégiant aucune religion, garantissant la liberté religieuse et comme étant complètement séparé des Églises respectives (Milot, 2009), mais qui, dans la pratique, catégorise les formes de religiosités légitimes et illégitimes (les comportements sectaires par exemple). Le traitement du rôle de l'État comme étant une variable déterminante dans la compréhension des formes prises par le pluralisme religieux, sa régulation et la construction d'une unité nationale (Bader, 2003 ; D'Antonio & Hoge, 2006 ; Dieckhoff, 1999 ; Koenig, 2007 ; Messarra, 1993) n'est pas nouveau mais n'a peut-être pas été suffisamment étudié pour son effet sur des processus de radicalisation. Le droit comme ressource de contrôle (Fournier, 2006) mais aussi comme la manifestation d'un droit étatique qui se confronte aux phénomènes qui ont un impact sur les conduites des personnes ancrées dans des communautés (Saris, 2010) est un autre objet d'étude pertinent pour cet axe. Lévy (2000) prête ainsi attention aux façons dont l'État traite les membres de cultures minoritaires de manière humiliante (à travers des restrictions de langue, des façons de s'habiller, par exemple) en leur rappelant qu'ils ne sont pas des citoyens à part entière à raison de leurs appartenances religieuses, ce qui signifierait un lien entre les formes de gestion de la diversité et les potentiels de radicalisation.

Projets :

Dépôt d'une demande de subvention pour un atelier (CRSH, concours mai 2013) sur le thème de l'ajustement des communautés religieuses aux contraintes institutionnelles (Brodeur, Eid, Milot, Weinstock);

Organisation d'une journée d'étude à double entrée sur les catégories juridiques pour penser l'égalité des cultes et la liberté de croyance et les catégories religieuses pour penser le rapport aux autres communautés (Juifs/musulmans) (an 1 du projet, décembre 2012) (Brodeur, Saris).

3. Quel impact des discours publics et médiatiques sur les représentations de l'autre (majoritaire et minoritaire) en situation ?

On se concentrera ici sur les discours publics comme étant des mobilisateurs et constructeurs de discours radicalisés, à travers des stratégies de mise sur agenda politique et de racialisation de l'autre, autant chez la majorité que la minorité. Les médias n'étant pas inoffensifs (Bolce & De Maio, 2008), on trouvera des

positions claires et arrêtées, avec peu de positions nuancées, une tendance à la généralisation, l'infériorisation, la diabolisation et le désir d'expulser l'autre, dont Potvin a par exemple pu rendre compte à l'occasion de l'affaire Multani sur le port du kirpan dans des écoles publiques québécoises (Potvin, 2006, 2008). La constitution des discours qui entrent dans des relations circulaires de construction et de manifestation des relations de radicalisation est un élément clé pour comprendre les relations de rupture entre groupes et entre individus, et le rôle des médias dans la « fabrique » de ce processus. Une analyse systématique du discours de la presse écrite québécoise depuis le 11 septembre 2001 sera donc parmi les initiatives de cette équipe. Cette analyse de presse écrite, sera complétée d'un équivalent consacré aux débats télévisés des principales chaînes publiques sur ces sujets depuis la décision Multani.

Projets :

Demande de subvention ordinaire CRSH au concours de l'automne 2012, proposant une analyse des discours publics opérant le « cadrage » (framing) des débats (idéologiques, médiatiques, militants) (Amiriaux, Milot, Potvin).

Organisation d'une journée d'étude sur le thème de l'iconographie visuelle et son impact sur la perception de l'altérité religieuse (analyse de presse, arts visuels).

Cette équipe pose un premier jalon dans une réflexion inédite sur l'articulation entre pluralisme et radicalisation dans le contexte d'expérience québécois. Les discours de stigmatisation et de refus de la religion de l'autre minoritaire se sont en effet multipliés ces dernières années, en particulier à l'occasion des discussions autour des accommodements raisonnables, s'exprimant de différentes façons au Québec. Certains dénoncent la légitimité publique de pratiques privées (codes vestimentaires, polygamie) ou de postures extrêmes (incitation à la haine raciale, endoctrinement sectaire, violence). D'autres visent des communautés de croyance (juifs, musulmans, sikhs, évangélistes, membres de mouvements sectaires) toujours minoritaires. L'analyse des formes prises aujourd'hui par l'expression d'un désaveu de certaines pratiques culturelles et religieuses, de leur visibilité et des réponses (politiques, juridiques) qui leur sont apportées dans le contexte québécois nous semble essentielle à travailler dans cette équipe pour au moins deux motifs principaux. Premier motif, dans la tradition des sciences sociales, la question de l'extrémisme, de l'hétérodoxie, du sectarisme, de la radicalité est traitée par de nombreux auteurs classiques (Weber, Troeltsch, Simmel, Durkheim) qui sont peu mobilisés dès lors qu'il s'agit de décortiquer et comprendre des phénomènes contemporains. Le format de l'équipe en émergence, et notamment son intégration de chercheurs confirmés et d'étudiants, permettra de revenir collectivement sur les enjeux de définition et de conceptualisation de ces phénomènes à partir des textes les plus importants dans les différentes disciplines de compétence des chercheurs. Cette remarque s'applique aussi à la façon dont le pluralisme, par effet de l'approche du droit ou de la philosophie, a pu perdre de sa « chair » et pourrait être analysé plus concrètement à partir de la distinction proposée par Mills entre épreuve et enjeu pour indiquer que l'expérience recouvre des réalités différentes selon qu'elle renvoie à une problématique discutée collectivement (le pluralisme comme enjeu de société), ou à une forme concrète et personnelle de vie (le pluralisme vécue au quotidien) (Mills, 1967). Second motif, dans ses manifestations contemporaines, la radicalisation est plus directement associée aux trajectoires de socialisation de *certaines* communautés religieuses minoritaires, musulmanes ou juives orthodoxes par exemple. Le travail de l'équipe permettra de poser les contours de ce à quoi renvoie chacune de ces communautés dans l'espace québécois, à partir d'études de cas développées dans le cadre de projets à mettre en place et développer, et en prenant le temps de distinguer les contextes et les enjeux propres à chaque situation, sans perdre de vue l'impact des espaces normatifs supranationaux.

On réfléchira aux enjeux pratiques que pose l'épreuve du pluralisme religieux au contexte québécois à partir, pour cette période d'émergence, de Montréal où se concentrent 90% des minorités religieuses étudiées. Les notions de pluralisme et de radicalisation renvoient chacune à des approches normatives, théoriques et empiriques qui touchent aux conditions de possibilité de la démocratie. Partant d'une conception de la radicalisation comme interaction sociale réciproque plus que comme résultat de trajectoires pathologiques, on s'intéressera à l'ensemble des épreuves qui exposent les individus de la

société majoritaire et des minorités à des discours de stigmatisation, de dénonciation et conduisent par exemple à la délégitimation de certaines postures croyantes. Nous retiendrons pour ce faire plusieurs niveaux d'analyse : celui de la lecture anthropologique des phénomènes de radicalités religieuses (les acteurs et le sens qu'ils donnent à ce qu'ils font), celui de l'approche normative (décisions juridiques, enjeux du pluralisme, conflits de normes), celui des discours institutionnels (autorités religieuses, régulation juridique et politique), celui des trajectoires historiques des principes qui organisent la vie publique dans les contextes des démocraties libérales et expliquent certains des positionnements théologiques des communautés étudiées, enfin celui du discours médiatique et de son impact sur le quotidien pluraliste. Travailler sur ces questions en contexte québécois permet de mettre en lumière les interactions entre systèmes normatifs régionaux, nationaux et supranationaux en intégrant à l'analyse les mécanismes de régulation canadiens (du droit notamment). Il nous paraît en outre pertinent de souligner l'importance d'une matrice catholique de normalisation des comportements sociaux dans ce contexte, et de pouvoir discuter de son interconnexion avec les controverses contemporaines sur les pratiques religieuses jugées illégitimes.

Finalement, cette équipe en émergence s'inscrit dès ce concours, dans une perspective à moyen terme de demande de financement pour des équipes en fonctionnement (automne 2013), en espérant pouvoir compter d'ici deux ans sur la disponibilité de chercheurs particulièrement compétents aujourd'hui impliqués dans des équipes en fonctionnement (Le Gall, Bosset).

4. La compétence des membres de l'équipe (30 points).

L'équipe rassemble quatre universitaires membres du CÉETUM et de son axe Pluralités religieuses, dont les intérêts de recherche convergents ont pu émerger à l'appui d'un séminaire de travail fermé, organisé par la Chaire de recherche en étude du pluralisme religieux dirigée par Amiriaux depuis septembre 2008. Une base de références bibliographiques et une banque de données des chercheurs canadiens sur cette question ont été constituées. S'ajoutent quatre collaborateurs, Daniel Weinstock (UdeM), Maryse Potvin (UQAM), Deirdre Meintel (UdeM) et Paul Eid (CDDPJ), eux aussi membres du CÉETUM et mobilisés par l'équipe au titre de leur expertise respective sur le pluralisme, les discours médiatiques et le racisme, l'anthropologie de la diversité religieuse notamment à Montréal mais aussi en région, les droits de la personne.

Valérie Amiriaux, responsable scientifique de l'équipe en émergence, est la titulaire de la Chaire de Recherche du Canada en étude du pluralisme religieux et de l'ethnicité depuis 2007. Elle coordonne avec Micheline Milot l'axe « Pluralités religieuses » au CÉETUM. Historienne de formation, en langues orientales, politiste, elle s'intéresse principalement aux questions du militantisme islamique (Amiriaux, 2001) ainsi qu'aux modalités de régulation publique des cultes minoritaires, spécialement du culte musulman (Amiriaux, 2006). Étant donné son expertise auprès des communautés musulmanes, autant à travers des travaux de recherche académique que des travaux d'intervention publique dans la matière (*The Situation of Muslims in France*, rapport réalisé pour l'Open Society Institute en 2004 dont elle est de nouveau la coordinatrice scientifique pour l'édition 2010 du projet renommé *At Home in Europe : Muslims in European cities*), elle est proposée comme responsable scientifique de PLURADICAL. Depuis son arrivée à Montréal, Amiriaux a commencé à travailler plus spécifiquement sur l'articulation entre le pluralisme et la radicalisation à partir d'un séminaire fermé qu'elle a organisé et conçu en 2008, mais aussi des deux éditions d'une école d'été CERIUM-département de sociologie sur ces questions (« Pluralisme et radicalisation. Comprendre les trajectoires de l'islam et les expériences des musulmans » fut en 2009 consacrée au Moyen-Orient et en 2010 aux formes de l'islamisme). Elle a reçu des petites subventions pour commencer à développer la thématique de la radicalisation religieuse (projets de recherche CCEAE-DAAD de \$4000 en 2009 et séminaire de diffusion de la recherche CMQ-IM-\$2000 en 2007). Elle organisera un atelier financé par le CRSH (24770 \$) en janvier 2011 qui s'intitule « Pluralisme et radicalisation: Regards croisés sur les expériences québécoises et françaises ». Amiriaux est partie prenante de l'équipe québécoise engagé dans le projet dirigé par Lori Beaman et financé par le programme de grands travaux de recherche concerté (CRSH) « Religious Diversity and Its Limits : Moving Beyond Tolerance and Accommodation » (\$2,5 millions), avec plus de 30 chercheurs canadiens

(dont Patrice Brodeur). Elle développe également le projet « Comment la religion devient-elle l'affaire publique des autres ? » (Subventions ordinaires de recherche CRSH, \$63000).

Micheline Milot, Anne Saris et Patrice Brodeur sont également affiliés au CÉETUM (Milot est l'une des deux directrices du centre) et participent à l'axe de recherche « Pluralités religieuses ». Dans ce cadre, ils ont déjà organisé plusieurs conférences touchant les problématiques du pluralisme religieux et la radicalisation religieuse, en invitant des professeurs étrangers, surtout européens (Gérald Bronner et sa conférence sur « L'énigme de la pensée extrême ; Amiriaux et « Les écoles des minorités religieuses en Europe : situations et problématiques » ; Saris et « La résolution de conflits familiaux chez les Canadiennes musulmanes à Montréal : Un système de justice parallèle ? »). Brodeur est le titulaire de la Chaire de Recherche du Canada Islam, Pluralisme et Globalisation. Tandis que Amiriaux et Brodeur enseignent à l'Université de Montréal (aux départements de sociologie et de sciences religieuses respectivement), Milot et Saris enseignent à l'Université de Québec à Montréal (aux départements de sociologie et des sciences juridiques, respectivement). De cette manière, la constitution de cette équipe de recherche en émergence représentera tant une synergie au sens du CÉETUM que l'établissement d'un lien de travail associatif permanent entre les quatre départements mentionnés, de l'UQAM et de l'UdeM. Les chercheurs réguliers de l'équipe en émergence proposée présentent des particularités qui permettent à chacun d'eux de contribuer de manière originale à ce projet.

Milot, codirectrice du Centre des études ethniques des universités montréalaises (CEETUM) s'est penchée sur la genèse politique et juridique des conceptions diverses de la laïcité et leur rapport avec les modèles normatifs de citoyenneté (Milot, 2007b ; 2008 ; 2009 ; 2009a ; 2009b), en plus de mener plusieurs activités qui ont donné lieu à la publication d'ouvrages collectifs majeurs sur les accommodements raisonnables (Mc Andrew, Milot, Imbeault & Eid, 2008 ; Eid, Bosset, Lebel-Grenier & Milot, 2009). Elle a travaillé sur les croyances extrêmes (2009c) et sur les transformations du pluralisme religieux au Québec et à l'étranger, notamment sur les débats entourant sa régulation et sa prise en compte par l'État et diverses institutions (CRSH 2003-2006; Milot et al., 2010). Elle a participé à un vaste projet au Conseil de l'Europe (2004-2009) visant à mettre en œuvre des outils pédagogiques susceptibles d'éduquer à l'acceptation de l'autre et d'éviter les processus de radicalisation intergroupe sur les marqueurs religieux (2007a). Anne Saris (2005, 2007, 2010) étudie les tensions et les porosités entre les normativités étatiques et religieuses dans la manière dont les juges appliquent les lois dans les contextes français, canadien et québécois. Elle regarde plus particulièrement les ensembles normatifs qui ont un impact sur les conduites des personnes (la morale individuelle, les communautés culturelles, les normes des institutions) et peuvent entrer en conflit avec la normativité étatique. Patrice Brodeur (2007, 2010a, 2010b) dirige une chaire de recherche sur l'islam et la globalisation qui se présente comme un lieu d'échange entre études islamiques et sciences de religions. Son objet d'étude principal concerne le dialogue interreligieux et son rôle dans les mécanismes de construction de la paix. Ce chercheur s'intéresse au dialogue comme un outil valable des constructions de solutions aux problématiques liées au pluralisme religieux, mais il développe aussi des réflexions sur l'Islam, le Judaïsme, le pluralisme et les enjeux de la mondialisation pour ces groupes religieux. C'est dans ce contexte qu'il a analysé le rôle de la religion dans les rapports intergroupes (Brodeur, 2010b).

Ce groupe de quatre chercheurs présente plusieurs éléments communs qui leur permettront d'articuler un point de vue spécifique et compréhensif du phénomène de la radicalisation religieuse qui est au centre de cette programmation de recherche : (i) un intérêt confirmé pour l'analyse comparée des différentes formes de régulation de la diversité religieuse dans les sociétés occidentales et pour les traitements politiques du pluralisme religieux qui y sont liées, notamment lorsque ces modes de gestion de la pluralité religieuse affectent l'intégration sociale, institutionnelle et symbolique de certaines minorités ; (ii) une connaissance approfondie d'une minorité religieuse spécifique qui est actuellement la plus importante en termes quantitatifs et qui est aussi celle à laquelle on associe la plupart des discours et des actions radicalisés : les minorités musulmanes ; (iii) une familiarité avec la méthode comparative, qui traverse les activités de cette programmation de recherche, les membres de l'équipe ayant développé plusieurs recherches comparatives, spécialement entre la France et le Québec (Amiriaux, 2008 ; Saris, 2005; Milot, 2008, entre autres) ; (iv) un souci de tenir le lien entre travail académique et diffusion auprès des agences

publiques et des acteurs de la société civile, notamment à l'appui d'activités de communication et la participation dans des espaces de discussion publique (Amiriaux pour l'Open Society Institute et Sécurité Publique Canada ; Saris pour le Collectif des femmes immigrantes du Québec ; Milot à travers la Déclaration Universelle sur la Laïcité au XXIème siècle, des expertises reconnues auprès de la Commission Bouchard-Taylor et le rapport sur la religion dans l'éducation (Rapport Proulx, 1999); et Brodeur à travers l'organisation de dialogues interreligieux dans le cadre de sa chaire avec le réseau civil « Religion pour la Paix », par exemple) ; et finalement, (v) l'étude des phénomènes qui, sur des terrains distincts, rendent pourtant compte d'une situation commune de rupture, qu'elle soit conceptualisés à travers la notion de discrimination religieuse (Amiriaux), de l'assignation de la catégorie de secte (Milot), de la résolution des conflits familiaux à travers des normes juridiques en opposition avec celles de la communauté d'appartenance (Saris) et des conflits interreligieux où le dialogue n'est pas/plus possible (Brodeur).

Les différences entre ces quatre chercheurs constituent aussi des opportunités pour le développement de la programmation de recherche. À des stades différents de leurs carrières (une titulaire, deux agrégés avec CRC, une adjointe), (i) ils sont aussi issus de disciplines différentes (Milot a fait son doctorat en psychopédagogie, Amiriaux en science politique, Saris en sciences juridiques et Brodeur en études de la religion), lesquelles abordent toutes le pluralisme et la radicalisation religieuse. Cette équipe peut permettre de rapprocher des analyses jusqu'ici conduites en parallèle : on pense par exemple aux analyses de Saris sur les stratégies des femmes musulmanes lors des conflits familiaux, qui peuvent être confrontés aux travaux de Brodeur sur l'évolution de la condition de la femme dans l'Islam. (ii) Même s'ils privilégient tous des terrains québécois, ils incluent des terrains étrangers et gardent des étroits liens avec des espaces de diffusion de la recherche différenciés, ce qui contribue à étendre les possibilités de vulgarisation et d'établissement de réseaux de recherche qui pourront aussi se traduire par des visites de professeurs spécialistes dans les matières d'intérêt. Amiriaux garde des contacts avec l'Angleterre (suite à une commande d'un rapport pour l'Open Society Institute), la France (CNRS-CURAPP), l'Italie (MUSMINE au Centre Robert Schuman, Université Ca'Foscari de Venise) et l'Union Européenne (EUMAP entre autres), les Etats-Unis (Berkeley, USC) ; Milot fait partie du Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GSRL-EPHE, France) et a établi de nombreuses collaborations avec des chercheurs mexicains du Colegio de México ; Saris en France ; et Brodeur aux États-Unis (notamment à travers sa participation au « The Pluralism Project ») et dans des pays du monde arabe. Ce sont donc de très amples espaces de diffusion scientifique et de présentation de leurs résultats qui seront accessibles à l'équipe PLURADICAL. (iii) Enfin, les quatre chercheurs ont développé des recherches dans différents espaces microsociologiques d'intérêt pour la programmation : les écoles pour Milot et Amiriaux (notamment dans le cadre d'un projet sur les écoles juives dirigé par Marie McAndrew), les tribunaux et les endroits de médiation familiale pour Saris, les rencontres de dialogue interreligieux pour Brodeur.

Les collaborateurs apportent eux aussi des compétences spécifiques précieuses à l'équipe. Meintel, directrice du groupe de recherche diversité urbaine (GDRU), a conduit ces dernières années plusieurs travaux novateurs portant les transformations du pluralisme religieux au Québec (Meintel & le Gall, 2009; Meintel & Mossière, 2011). Elle a reçu plusieurs subventions pour ses études sur les groupes religieux, le pluralisme et les ressources symboliques (équipes de recherche FQRSC 2006-2010). Ses travaux engagent des méthodologies ethnographiques pour déchiffrer des rapports sociaux qui interviennent dans des espaces microsociologiques tels la paroisse ou le quartier. Elle sera particulièrement sollicitée comme anthropologue du religieux et grande connaisseuse des terrains de la diversité religieuse au Québec. Eid est chercheur à la CDPDJ. Plusieurs de ses travaux reviennent sur les débats entourant la régulation de la diversité religieuse et sa prise en compte par l'État et d'autres institutions (Eid et al., 2009). Il a par ailleurs publié un texte déterminant pour notre réflexion, mettant en perspective la notion de « ferveur religieuse » et le rôle des catégorisations réciproques dans le débat sur les accommodements raisonnables (Eid, 2007). Potvin est sociologue, spécialiste des discriminations, du racisme et de l'anti-racisme. Elle est aussi une experte en analyse des discours médiatiques et de la représentation de la diversité dans les médias (Potvin, 2008), qui a particulièrement analysé les discours

sociaux dans la presse d'opinion lors de la crise des accommodements raisonnables. Titulaire de la CRC en éthique et philosophie politique de l'UdeM, Weinstock est une figure incontournable du débat sur le pluralisme, comme intellectuel engagé et comme philosophe pour ses travaux sur le normatif institutionnel, en particulier la genèse politique et juridique des conceptions diverses de la laïcité et leur rapport avec les modèles normatifs de citoyenneté (Weinstock, 2007a ; 2007b ; 2009a).

5. Contribution de l'équipe à la formation à la recherche (10 points).

La stratégie de formation à la recherche que l'on adoptera dans cette équipe se trouve étroitement liée au fonctionnement, décrit au point 2). Il s'agira principalement de constituer un espace de recherche dynamique sur le pluralisme et la radicalisation religieuse, qui combine des actions orientées vers la mise en commun des connaissances, des expertises et des expériences, mais aussi des actions orientées vers le développement de la programmation et des thématiques traitées, et vers la formation des étudiants intéressés par la matière. Concrètement, le groupe formé par les quatre chercheurs réguliers et les quatre chercheurs collaborateurs sera entouré d'un groupe d'étudiants au deuxième et troisième cycles, ainsi qu'en stage postdoctoral qui pourront participer au projet à travers trois mécanismes : (i) comme étudiant(e) coordonnateur (en charge de la coordination générale de l'équipe de recherche), (ii) comme assistant(e) de recherche pour des tâches spécifiques, ou (iii) comme étudiant(e) boursier/sière. Ces trois types de lien aux activités de l'équipe de recherche impliqueront le développement des capacités et des aptitudes à la recherche chez les étudiants, notamment aux étapes d'identification et de définition d'une problématique de recherche pertinente et cohérente, la compilation d'information secondaire et d'intérêt dans le but de justifier un problème sociologique, la formulation parcimonieuse des cadres théoriques et finalement, l'élaboration de demandes de subvention à la recherche pour des projets ou des événements développés par l'équipe PLURADICAL. Les étudiant(e)s constitueront en quelque sorte le noyau exécutif et opérationnel des activités de la programmation de recherche et participeront aux réunions périodiques de l'équipe de recherche, aux visites de professeurs conférenciers, aux réunions spécifiques d'étudiants où ils auront l'opportunité de développer des positions théoriques et méthodologiques en lien avec leurs propres recherches et permettant leur confrontation dans les réunions de l'équipe complet. À ce titre, le volet formation en recherche est substantiel et ambitieux. Les compétences que les étudiants développeront au cours de ces activités et grâce à l'encadrement de l'ensemble des membres de l'équipe seront de type théorique (ils se formeront aux cadres théoriques qui contribuent à donner forme à cette programmation de recherche), de type méthodologique (formation aux dispositifs d'enquête ethnographique, formation à l'observation, à l'analyse de discours publics, juridiques, médiatiques) et finalement en termes de formation aux métiers de la recherche puisque, associés à la formulation des projets, ils apprendront à rédiger des demandes de subvention, ainsi qu'à se familiariser avec les deux principaux systèmes d'octroi de fonds de recherche au Canada : celui du FQRSC et celui du CRSH. Parmi les activités de formation développées pour les étudiants et la qualité des ressources mises à leur disposition pour enrichir leur formation, l'équipe envisage d'organiser deux séminaires méthodologiques intensifs au cours de l'été et de l'automne 2012, rassemblant les chercheurs et collaborateurs spécialisés dans ce domaine. Sur les deux années, des rencontres d'équipe mensuelles permettront aux chercheurs et aux étudiants de discuter de l'avancement de leurs recherches respectives. Les membres de l'équipe seront actifs dans l'encadrement des mémoires et des thèses des étudiants des membres de l'équipe, des mémoires et thèses réalisés dans le cadre du programme. Les étudiants seront également associés à l'organisation des journées et des ateliers (le cas échéant) planifiés dans cette demande et aussi comme co-auteurs à la publication d'articles, permettant de renforcer leurs dossiers de publication. À l'an 2, on envisagera des possibilités de soutien financier pour permettre aux étudiants plus avancés de présenter publiquement leurs résultats lors des colloques de l'ACFAS en 2012, de la SISR en 2013.

Références bibliographiques.

- Alam, A. (2007). « Political Management of Islamic Fundamentalism : A View from India », *Ethnicities*, 7(1), pp. 30-70.
- Altemeyer, B. & Hunsberger, B. (2004). « A Revised Religious Fundamentalism Scale : The Short and Sweet of It », *The International Journal for the Psychology of Religion*, 14(1), pp. 47-54.
- Amiriaux, V. (2001). *Acteurs de l'islam entre Allemagne et Turquie. Parcours militants et expériences religieuses*. Paris, L'Harmattan.
- Amiriaux, V. (2006). « Passions sociales et raisons juridiques : politiques de l'islam en Europe », *Les Cahiers de la Sécurité*, 62, pp. 185 - 208.
- Amiriaux, V. (2008) « Des lois d'exception pour l'Islam? Religion et discrimination dans les modèles multiculturaliste et républicain : une comparaison France/Canada » (avec Éléonore Lépinard). Rapport pour la Direction à la recherche et aux Études Statistiques (DRESS) et la Mission Recherche (MiRe), gouvernement français.
- Amiriaux, V. (2009), « Suspicion publique et gouvernance de l'intime: Contrôle et surveillance des populations musulmanes dans l'Union Européenne », dans D. Bigo, E. Guillet et A. Scherrer (Eds.) *Mobilités sous surveillance. Perspectives croisées Europe - Canada*. Montréal, Athena,
- Amiriaux, V. & A. Rakkah (2010), « Comment on devient terroriste », *Planète Terre*, CÉRIUM. Émission du 16 janvier. Disponible à <http://www.cerium.ca/Une-Chine-desinhibee-Comment-on?lang=fr> (consulté en septembre 2010).
- Amiriaux, V. (2010), « Pluralisme et radicalités religieuses : perspectives internationales et canadiennes ». *12^{ème} Congrès National Metropolis*. Programme disponible en ligne à http://www.metropolis2010.net/docs/slot_A/WS360-Amiriaux_Valerie_octobre29_360_revised_v3.pdf (consulté en septembre 2010).
- Antes, P. (2000). « Fundamentalism : A Western Term With Consequences », *Method & Theory in the Study of Religion*, 12, pp. 260-266.
- Antoun, R. (2006). « Fundamentalism, Bureacratization, and the State's Co-optation of Religion : A Jordanian Case Study », *International Journal of Middle East Studies*, 38, pp. 369-393.
- Azmi, A. & Shamsul, A. (2006). « The religious, the plural, the secular and the modern : a brief critical survey on Islam in Malaysia », *Inter-Asia Cultural Studies*, 5(3), pp. 341-356.
- Bader, V. (2003). « Religious Diversity and Democratic Institutional Pluralism », *Political Theory*, 31(2), pp. 265-294.
- Barkun, M. (2003), « Religious violence and the myth of fundamentalism », *Totalitarian Movements and Political Religions*, 4(3), pp. 55-70.
- Beckford, J. A. (2003), « The vagaries of religious pluralism », dans *Social Theory and Religion*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 73-102.
- Belaala, S. (2008), *Les facteurs de création ou de modification des processus de radicalisation violente, chez les jeunes en particulier*, Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique (CEIS). Disponible en ligne à http://ec.europa.eu/home-affairs/doc_centre/terrorism/docs/ec_radicalisation_study_on_trigger_factors_fr.pdf (consulté en septembre 2010)
- Ben-Dor, G. & Pedahzur, A., (2003), « The Uniqueness of Islamic Fundamentalism and the Fourth Wave of International Terrorism », 4(3), pp. 71-90.
- Bolse, L. & De Maio, G. (2008), « A Prejudice for the Thinking Classes. Media Exposure, Political Sophistication, and the Anti-Christian Fundamentalist », *American Politics Research*, 36(2), pp. 155-185.
- Bouchard, G. & C. Taylor (2008), *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*. Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Disponible en ligne à <http://www.accommodements.qc.ca/index.html> (consulté en septembre 2010)

- Bramadat, P. & S. Wortley (2008), *Religious Youth Radicalization in Canada*. Ottawa: Department of Canadian Heritage.
- Brodeur, P. & S. Myers (Ed.) (2007), *The Pluralist Paradigm : Democracy and Religion in the 21st Century*, University of Scranton Presse.
- Brodeur, P. (2010a), « Religious Pluralism in the Light of American Muslim Identities », dans Hirji, Z. (Ed.), *Diversity and Pluralism in Islam : Historical and Contemporary Discourses amongst Muslims*, I. B. Tauris.
- Brodeur, P. & I. Merdjanova (2010b), *Religion as a Conversation Starter. Interreligious Dialogue for Peacebuilding in the Balkans*, Continuum.
- Buckser, A. (2005), « Chabad in Copenhagen : Fundamentalism and Modernity in Jewish Denmark », *Ethnology*, 44(2), pp. 125-145.
- Collovald, A. & B. Gaïti (2006), « Questions sur la radicalisation politique », dans Collovald, S. & B. Gaïti (Dir.), *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris : La Dispute.
- Conkle, D. (1996), « Secular Fundamentalism, Religious Fundamentalism, and the Search for Truth in Contemporary America », *Journal of Law and Religion*, 12(2), pp. 337-370.
- Côté, P. (2003), « Autorité publique, pluralisation et sectorisation religieuse en modernité tardive », *Archives de sciences sociales des religions*, 121, pp. 19-39.
- Change Institute (2008), *Study on the best practices in cooperation between authorities and civil society with a view to the prevention and response to violent radicalisation*. Disponible en ligne à http://ec.europa.eu/justice_home/fsj/terrorism/prevention/docs/ecvr_best_practice_core_report_en.pdf (consulté en septembre 2010).
- D'Antonio, W. & D. Hoge (2006). « The American Experience of Religious Disestablishment and Pluralism », *Social Compass*, 53(3), pp. 345-456.
- Dawson, L. L. (2010). « The Study of New Religious Movements and the Radicalization of Home-Grown Terrorists : Opening a Dialogue ». *Terrorism and Political Violence*, 22(1), pp. 1 – 21.
- Dieckhoff, A. (1999). « Les visages du fondamentalisme juif en Israël », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 28, pp.
- Dorraj, M. (1999). « The Crisis of Modernity and Religious Revivalism : A Comparative Study of Islamic Fundamentalism, Jewish Fundamentalism and Liberation Theology », *Social Compass*, 46(2), pp. 225-240.
- Eid, P. (2007), *La ferveur religieuse et les demandes d'accommodement. Une comparaison inter-groupe*, CDPDJ.
- Eid, P., Bosset, P., MILOT, M. et Lebel-Grenier, S. (2009). *Appartenance religieuse, appartenance citoyenne. Un équilibre en tension*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Eigen, M. (2006). « Introduction to the Special Issue : Fundamentalism and Terrorism », *Psychoanalytic*, 93(2), pp. 141-143.
- Fournier, J. (2006). « France : Banning Legal Pluralism by Passing a Law », *International and Comparative Law Review*, 249, pp. 233-249.
- Geertz, C. (1976), *The religion of Java*. Chicago : University of Chicago Press.
- Gell, S. (1993), « Le double mariage. Immigration, tradition religieuse et représentation de l'«amour» chez les Sikhs de Grande-Bretagne », *Terrain*, 21, pp. 111-128.
- Godwin, K., J. Godwin & V. Martinez-Ebers. (2004) « Civic Socialization in Public and Fundamentalist Schools », *Social Science Quarterly*, 85(5), pp. 1097-1111.
- Goffman, E. (1981), *Forms of Talk*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Golebiowska, E. (2004), « Religious Tolerance in Poland », *International Journal of Public Research*, 16(4), pp. 391-416.
- Hunsberger, B., S. Alisat, S. M. Pancer & M. Pratt (1996), « Religious Fundamentalism and Religious Doubts : Content, Connections, and Complexity of Thinking », *The International Journal for the Psychology of Religion*, 6(3), pp. 201-220.

- Koenig, M. (2007), « Europeanising the Governance of Religious Diversity : An Institutional Account of Muslim Struggles for Public Recognition », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 33(6), pp. 911-932.
- Kymlicka, W. (1998), *Finding Our Way : Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*. Oxford : Oxford University Press.
- Kymlicka, W. (2007), *Multicultural Odysseys : Navigating the New International Politics of Diversity*. Oxford : Oxford University Press.
- Lamine, A. (2004), *La cohabitation des Dieux : Pluralité religieuse et laïcité*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lamine, A. (2005), « Les relations islamo-chrétiennes à l'épreuve des générations », *Social Compass*, 52(2), pp. 131-142.
- Levy, J. (2000). *The Multiculturalism of Fear*. Oxford : Oxford University Press.
- Marty, M. (2007), « Pluralisms », *The Annals of the American Academy*, 612, pp. 14-25.
- Mc Andrew, M., Milot, M., Imbeault, J.S. et Eid, P. (dir.) (2008). *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique : normes et pratiques*. Montréal : Éditions Fides, 295 pages.
- McClure, K. (1992), « On the Subject of Rights : Pluralism, Plurality and Political Identity », dans C. Mouffe (Ed.), *Dimensions of Radical Democracy : Pluralism, Citizenship, Community* (pp. 108 – 125). London : Verso.
- Maréchal, B. (2009), *Les frères musulmans en Europe*. Paris : PUF.
- Meintel, D. et Le Gall, J. (2009). « Transmission intergénérationnelle de la religion dans une société sécularisée ». dans R. Hurtubise et A. Quéniart (dir.), *L'intergénérationnel : regards pluridisciplinaires* (pp. 217-236). Paris : Presses de l'EHESP, collection « Lien social et politiques ».
- Meintel, D. et Mossière, G. (2011 à paraître) « Going through the back door : studying migration via religion ». dans H. Snellman et L. Hirvi (Eds.), *Where is the Field? Exploring Labour and Migration Studies through the Lenses of Finn Work*. Studia Fennica Ethnologica, Finnish Literature Society.
- Messarra, A. (1993), « La régulation étatique de la religion dans le monde arabe : le cas de la Jordanie », *Social Compass*, 40(4), pp. 581-588.
- Mills, C. W. (1967), *L'imagination sociologique*. Paris : La Découverte.
- Milot, M. (1998), « Religion et intégrisme, ou les paradoxes du désenchantement du monde ». *Cahiers de recherche sociologique*, 30, pp. 153-178.
- Milot, M. (2007a), « La dimension religieuse dans l'éducation interculturelle », dans *Diversité religieuse et éducation interculturelle* (pp. 23 – 35), J. Keast (dir.), Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe.
- Milot, M., (2007b). « Psychologie des croyances extrêmes ». In M. St-Yves et M. Tanguay, dir., *Psychologie judiciaire*, Montréal, Yvon Blais, pp. 165-186.
- Milot, M. (2008). « L'expression des appartenances religieuses à l'école publique compromet-elle la laïcité, l'égalité et l'intégration sociale ? », dans M. Mc Andrew, M., Milot, M., J.S. Imbeault et P. Eid (dir.). *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique : normes et pratiques*. Montréal : Éditions Fides.
- Milot, M. & M. Estivalèzes (2008), « La prise en compte de la diversité religieuse dans l'enseignement scolaire en France et au Québec », *Éducation et Francophonie*, XXXVI, pp. 86-102.
- Milot, M. (2009), « L'émergence de la notion de laïcité au Québec. Résistances, polysémie et instrumentalisation », dans P. Eid, P. Bosset, M. Milot & S. Lebel-Grenier (dir.), *Appartenance religieuse, appartenance citoyenne. Un équilibre en tension*. Québec, Presses de l'Université de Laval, pp. 29-71.
- Milot, M., (2009a). « Canadian Multiculturalism, Laicity and the Recognition of Religious Diversity », dans *Multiculturalisms. Different Meanings and Perspectives of Multiculturalism in a*

- Global World*, B. Pozzo (ed.), Stampfli Publishers (Bern), Bruylant (Brussels), Sakkoulas(Athens), pp. 291-306.
- Milot, M. (2009b). « Laïcité au Canada. Liberté de conscience et exigence d'égalité ». Archives de sciences sociales des religions, 146, pp. 61-79. Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales.
 - Milot, M. (2009c). "The Psychology of Extreme Beliefs", The psychology of Criminal Investigations. The Search of the Truth, M. St-Yves et M. Tanguay (Eds), Toronto, Carswell, pp. 147-165.
 - Milot, M. (2010a), « Quand la religion dérange. La laïcité en débat au Québec », *Nos Diverses Cités*, 7, pp. 90-95.
 - Milot, M. (2010b). « Conceptions of the good : Challenging premises of deliberative democracy in practice ». In Kahane et al (eds), *Deliberative Democracy in Practice* (pp. 21-34). Vancouver/Toronto : UBC Press.
 - Milot, M., Portier, T. & Willaime, J.P. (2010). *Pluralisme religieux et citoyenneté*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
 - Modood, T. (2007), *Multiculturalism : a civic idea*. Cambridge : Polity Press.
 - National Coordinator for Counterterrorism (2007), *Countering radicalisation : perspectives and strategies from around the globe*. Disponible en ligne à <http://www.iris-france.org/docs/pdf/actes/livre-terrorisme-EN.pdf> (consulté en septembre 2010).
 - New York Police Department (NYPD, 2007), *Radicalization in the West : The Homegrown Threat*. Disponible en ligne à http://www.nypdshield.org/public/SiteFiles/documents/NYPD_Report-Radicalization_in_the_West.pdf (consulté en septembre 2010).
 - Phillips, A. (2007), *Multiculturalism Without Culture*. Princeton : Princeton University Press.
 - Potvin, M., G. Audet & M. McAndrew (2006), *Les discours d'opinion à l'égard du jugement sur le port du kirpan à l'école dans la presse québécoise*, Rapport de la Chaire de Recherche du Canada sur l'Éducation et les rapports ethniques.
 - Potvin, M. (2008), *Crise des accommodements raisonnables. Une fiction médiatique ?*, Montréal : Athéna Éditions.
 - Pressman, E. (2006), *Countering radicalization. Communication and Behavioral Perspectives*. HCSS Centre for Strategic Studies. Disponible en ligne à <http://www.hcss.nl/en/publication/67/Countering-Radicalisation,-Communication-and-Behav.html> (consulté en septembre 2010)
 - Proulx, J. P. (1999), *Laïcité et religions. Perspective nouvelle pour l'école québécoise*. Ministère de l'Éducation. Disponible en ligne à <http://www.mels.gouv.qc.ca/REFORME/religion/Integ-fr.pdf> (consulté en septembre 2010).
 - Roy, O. (2009), « Al-Qaeda in the West as a Youth Movement : The Power of a Narrative », dans M. Emerson (Ed.), *Ethno-Religious Conflict in Europe : Typologies of Radicalisation in Europe's Muslim Communities*. Brussels : Centre for European Policy Studies.
 - Sageman, M. (2004), *Understanding Terror Networks*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
 - Saris, A. (2005), *La compénétration des ordres normatifs – Étude des rapports entre les ordres normatifs religieux et étatiques en France et au Québec*, Thèse non publiée, Faculté de Droit, Université McGill.
 - Saris, A. et al. (2007), *Étude de cas auprès de Canadiennes musulmanes et d'intervenants civils et religieux en résolution de conflits familiaux*, Rapport de recherche, Disponible à http://dsj.uqam.ca/IMG/pdf/conflits_fam_canadiennes_musul.pdf
 - Saris, A. (2010), « La gestion de l'hétérogénéité normative par le droit étatique », dans M. Milot, P. Portier & J. P. Willaime (Dir.), *Pluralisme religieux et citoyenneté*. Presses universitaires de Rennes.

- Seljak, D. & P. Bramadat (2007), *Religion and Multiculturalism in Canada : The Challenge of Religious Intolerance and Discrimination*. Ottawa : Department of Canadian Heritage, Multiculturalism and Human Rights Program.
- Shachar, A. (2001), *Multicultural Jurisdictions : Cultural Differences and Women's rights*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Sloan, E. C. (2007), *Le terrorisme en 2025 : Dimensions et caractéristiques probables*, Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM). Disponible en ligne à http://www.itac-ciem.gc.ca/pblctns/tc_prsnts/2007-3-fra.pdf (consulté en septembre 2010).
- Silj, A. (Ed.) (2010), *European Multi-culturalism Revisited*. London: Zed Books.
- Swaine, L. (2006). *The Liberal Conscience : Politics and Principle in a World of Religious Pluralism*. New York, Cambridge University Press.
- Taylor, C. (1994), *Multiculturalism. Examining the Politics of Recognition*. Princeton : Princeton University Press.
- Thériault, B. (2004), « The Carriers of Diversity within the Police Forces : A 'Weberian' Approach to Diversity in Germany », *German Politics and Society*, Issue 72, 22(3).
- Transnational Terrorism, Security & the Rule of Law (TTSRL, 2008a), *Causal Factors of Radicalisation*. Disponible en ligne à <http://www.transnationalterrorism.eu/tekst/publications/Causal%20Factors.pdf> (consulté en septembre 2010).
- Transnational Terrorism, Security & the Rule of Law (TTSRL, 2008b), *Measures of Counterterrorism and their Effects on Civil Peace*. Disponible en ligne à <http://www.transnationalterrorism.eu/tekst/publications/WP4%20Del%208.pdf> (consulté en septembre).
- Weinstock, D. (1993), « Le défi du pluralisme ». *Lekton*, 3(2), pp. 7-32.
- Weinstock, D. (2007a). « Trois concepts de reconnaissances », dans J.P. Paillé et A. Battegay (dir.), *La reconnaissance à l'épreuve. Exploration socio-anthropologique* (pp. 59-71). Lille : Presses universitaires du Septentrion.
- Weinstock, D. (2007b). « Liberalism, multiculturalism, and the problem of internal minorities ». dans A.S. Laden et D. Owen (ed.), *Multiculturalism and Political Theory* (p. 44-264). Cambridge : Cambridge University Press.
- Weinstock, D. (2009a). « Value pluralism, autonomy, and toleration », dans M. Williams et H. Richardson (ed.), *Moral Universalism and Pluralism* (pp. 125-149). New York : New York University Press.
- Weinstock, D. (2009b), « Frayed Federation : Challenges to Canadian Unity in the Wake of Trudeau's Failed Nation-Building Project » dans J. E. Fossum, J. Poirier & P. Magnette (Eds.), *The Ties that Bind : Accommodating Diversity in Canada and the European Union* (pp. 279-299). Brussels : Peter Lang.